



Monsieur le Préfet du Finistère,
Monsieur le président du Conseil Départemental,
Madame la directrice académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Dans le premier degré, la carte scolaire est catastrophique : la rupture avec la priorité donnée à l'école primaire et la suppression de 1117 postes au budget 2023 se traduisent par 667 retraits de postes à la rentrée, 60 dans l'académie et 35 dans le département. La dernière dotation négative dans le premier degré remonte à la rentrée 2012 sous le binôme Chatel-Sarkozy ! La pression exercée par les priorités ministérielles et rectorales, la nécessité d'ouvrir des classes ou de créer d'autres postes seront « financées » par des fermetures ailleurs.

Aujourd'hui, nos organisations syndicales s'opposent à nouveau aux décisions de fermeture et aux refus d'ouverture. Elle dénonce toujours le nouveau cadre qui interdit la possibilité de réunir un second CSA-SD en cas de vote contre unanime sur le projet de carte scolaire. et qui permet d'enchaîner les instances sans possibilités pour les collègues de se défendre. Un effet néfaste de plus sur le dialogue social de la loi de transformation de la Fonction publique, dont nous continuons de demander la suppression.

Nos organisations syndicales retiennent que 24 écoles primaires connaîtront après fermeture une moyenne dépassant 23 élèves ou s'approchant des 24. La direction académique rétorquera que nous nous abat-sons ??? sur les chiffres « avec TPS », mais la situation de la garde des enfants dans le département, qui a fait l'objet d'article dans les journaux encore récemment, conforte l'idée que l'accueil des TPS est nécessaire, et la plupart des élèves qui n'ont pas eu 3 ans avant la rentrée seront possiblement accueillis en cours d'année... sinon, le privé le fera ! Ce n'est acceptable ni par les personnels que nous représentons, ni par les usagers·es, ni par les élu·es.

Avec 53 fermetures annoncées, c'est dans des classes à effectifs augmentés que l'inclusion des élèves en situation de handicap s'effectuera.

Par ailleurs, aucune création d'ULIS, aucun nouveau moyen pour les établissements spécialisés alors que nombre de fiches des RSST pointent des situations de maltraitance institutionnelle envers les élèves, leurs familles et les personnels, faute de places suffisantes dans les dispositifs et les structures spécialisées. Quant aux autres élèves qui ont aussi des besoins particuliers comme les élèves allophones nouvellement arrivés, rien n'est prévu pour eux, malgré les besoins.

Pour traiter la grande difficulté scolaire dans le contexte actuel, nous ne voyons aucune relance des RASED, si efficaces quand ils existent de façon complète. Quand à la dominante G, à portée rééducative, elle est quasiment disparue. On a sûrement plus de chance de croiser un loup qu'en maître G dans le Finistère. Pourtant ses compétences seraient fort utiles pour accompagner in situ les équipes confrontées aux problématiques soulevées par les élèves à comportement violent et ou perturbateur. L'aide apportée par les équipes mobiles ressources, en conseils individuels ou collectifs, ne peut en rien pallier la disparition de prise en charge individualisée des maîtres G.

Pour nos organisations syndicales, le résultat de l'actuelle politique éducative est une banalisation de la souffrance des élèves et de celle des personnels, au détriment de leur santé et de l'attractivité de nos métiers.

S'agissant d'ouvertures de classes ou de filières bilingues, nous demandons à nouveau un moratoire sur les fermetures en monolingue l'année où se crée un poste bilingue dans la même école, ou l'inverse. Au-delà de la question comptable, il en va de la gestion humaine au sein d'une équipe et de la non mise en concurrence des filières. Nos organisations syndicales ont de tout temps promu le développement de l'enseignement en breton dans le public. Mais ses modalités ne devraient-elles pas s'exercer de façon raisonnée et concertée ? Le CSA-SD acte l'ouverture de 9 nouvelles filières bretonnes. Ces décisions sont-elles le fruit d'un dialogue avec les communes et les équipes pédagogiques ?

Dans le second degré, nous ne nions pas les baisses d'effectifs qui sont liées à la démographie de notre département. Mais les services de l'Éducation nationale du Finistère utilisent cette baisse démographique pour supprimer des moyens horaires plus que de raison. Les effets de seuil sont ainsi instrumentalisés comme biais statistiques pour supprimer toujours plus de moyens.

Les effectifs sont donc toujours plus importants dans les collèges et les lycées. Dans ces conditions, il n'est plus possible de remédier aux difficultés des élèves.

A ce point s'ajoute l'annonce du ministre par voie de presse le 12 janvier 2023. Son intention est de supprimer l'enseignement de technologie en classe de Sixième à la rentrée 2023. Cette décision est en tout point inacceptable. Elle retire aux élèves la possibilité de découvrir dès la Sixième une nouvelle dimension de la discipline technologie qui concourt à la compréhension du monde qui les entoure.

C'est pourquoi nous nous opposons fermement à la suppression de la technologie en 6ème et rappelons qu'aucun texte réglementaire, pour l'heure, ne permet cette suppression.

À l'heure où le ministère reconnaît lui-même la charge de travail des enseignants et enseignantes avec 43h par semaine en moyenne, à l'heure où les concours de recrutement restent souvent désertés, les scénarios présentés dans les discussions sur les salaires sont très loin du choc d'attractivité tant vanté par le ministre ou d'une revalorisation inédite pour toutes et tous.

C'est aussi le salaire qui détermine le montant de la future pension.

La préparation de la rentrée 2023 se tient dans un contexte où les projecteurs sont braqués à juste titre sur les multiples mobilisations d'ampleur contre un projet de réforme des retraites injuste et injustifié dont nos organisations syndicales revendiquent le retrait, pour d'autres choix de justice sociale.

Vous nous parlerez certainement contrainte budgétaire. Nos organisations syndicales dénoncent le choix politique du gouvernement de réduire les moyens accordés à l'enseignement public au détriment des conditions d'apprentissage et de travail des personnels. En 2021, la France a consacré 6,8% du PIB à son système éducatif. On peut toujours affirmer que la dépense d'éducation est en hausse. Mais la part du PIB qui lui est consacrée est en baisse.

Par comparaison, la dépense intérieure d'éducation a atteint 7,7% du PIB en 1995. Cela correspondrait aujourd'hui à 24 milliards d'euros supplémentaires pour l'éducation. Toujours une question de choix pour préparer l'avenir de notre pays ! Le Président de la République a, pour les armées, annoncé un plan de 413 milliards d'euros pour la période 2024-2030 soit une hausse d'un tiers du budget. Les financements existent donc, c'est un autre choix. On ne peut que se désoler que l'École publique ne soit pas l'une des priorités des politiques gouvernementales actuelles.

Il est inutile de répéter la sensible baisse d'attractivité nationale d'un métier d'enseignant de plus en plus difficile, d'indiquer le nombre impressionnant de fiches SSCT concernant une inclusion sans moyens suffisants, ou le nombre de personnels éprouvés par une forme d'usure professionnelle.

Il s'agit donc bien d'absence d'investissement pour l'ensemble de l'EN dont il est question. Mais pendant ce temps, le Finistère fait partie des 8 départements "pionniers" pour la mise d'un SNU obligatoire en classe de seconde. Laissez nous rappeler qu'une année de scolarisation d'un·e élève coûte 8400€, le SNU en coûterait environ 2000 pour 12 jours ! Avec 2 milliards de budget, c'est 28 000 enseignant·es supplémentaires qui pourraient être recruté·es ! Quelle provocation encore lorsque l'on sait que ce montant constitue le double de l'enveloppe de « revalorisation » prévue pour les enseignant·es en 2023 !

Aussi, FO, la CGT éducation, la FSU et SUD éducation refusent une nouvelle fois de siéger à ce CDEN et refusent de participer à une instance qui entérine la casse du service public d'éducation.